



## Les galeries d'art saisissent le Conseil d'Etat pour distorsion de concurrence

### MARCHÉ DE L'ART

**Martine Robert**

[@martiRD](#)

La grogne est montée, jusqu'à ce que le Comité professionnel des galeries d'art (CPGA) dépose, jeudi, un recours en référé-liberté auprès du Conseil d'État, en réaction au décret du 19 mars condamnant ses membres à fermer. Il considère comme une injustice que les galeries ne figurent pas parmi les établissements autorisés à accueillir du public, alors que les maisons de ventes aux enchères le sont ! En l'absence de musées et de salles de spectacle, les galeries faisaient partie, depuis le 28 novembre, des très rares lieux à maintenir un peu de vie culturelle avec leurs expositions accessibles à tous, puisque gratuites, argumente le CPGA. Pour lui, cette interdiction porte « gravement atteinte à la liberté d'expression, à la libre communication des idées, à la liberté de création et de diffusion artistiques, à la liberté d'accès aux œuvres culturelles et artistiques, à la liberté d'entreprendre et à la liberté du commerce et de l'industrie, ainsi qu'au droit au libre exercice d'une profession, le tout éclairé par le principe d'égalité ». Aux yeux des galeristes, l'ouverture des salles de vente représente une concurrence déloyale. « Ces maisons peuvent continuer à procéder à des expositions avant-ventes ! » pointe le CPGA, d'autant plus furieux que les commissaires-priseurs pratiquent aussi la vente privée, et pas seulement les enchères publiques.

#### Cacophonie

Une cacophonie que certains professionnels imputent au fait que les galeries dépendent du ministère de la Culture et les maisons de vente du ministère de la Justice. Pour le comité, l'autorisation d'ouvrir doit être éten-

due à tous les acteurs du marché de l'art. Vendredi, de grands galeristes, d'Emmanuel Perrotin à Nathalie Obadia, de Frank Prazan à Benoît Sapiro en passant par Marion Papillon, ont relayé le message et rappelé que leurs espaces, respectueux des mesures sanitaires, n'impliquent pas de manipulation, à la différence des librairies ou des disquaires. Leur activité se prête aussi parfaitement à la prise de rendez-vous, ce qui permet de réduire le risque épidémique. ■